

D'autres chemins que le placement

Marie-Cécile Renoux

Marie-Cécile Renoux est l'auteur de « Réussir la protection de l'enfance. Avec les familles en précarité. », qui vient d'être publié par les Éd. Quart Monde et les Éd. de l'Atelier. Elle a confié à Chantal Joly, journaliste à Feuille de Route : « Il faut chercher d'autres chemins que le placement ».

Repenser l'intérêt de l'enfant

La pauvreté impose des conditions difficiles pour élever des enfants. Aujourd'hui en France, il existe encore des placements pour « motifs économiques », en particulier, à cause des problèmes du logement. Le plus souvent, ce sont les insécurités multiples qui compromettent l'avenir des enfants. Le placement est censé aider la famille, or trop souvent il manque des soutiens plus appropriés, plus importants, qui permettraient soit d'éviter ces séparations soit de préparer le retour de l'enfant. On traite l'urgence et on ne déploie pas la même énergie pour, par exemple, sortir la famille de l'insalubrité. Reconnaître et comprendre ce lien entre pauvreté et placement permettrait de rechercher des réponses plus adaptées.

Ayant partagé les questions des parents et les interrogations des professionnels, l'auteur a donné dans ce livre la parole aux familles (rarement entendues dans les débats sur la protection de l'enfance) et dénonce certaines pratiques. Elle rappelle les avancées obtenues et donne des exemples d'initiatives plus respectueuses des familles. Elle invite surtout à ouvrir la réflexion en y associant les parents.

L'un des fils conducteurs, c'est le respect du droit. Des règles de procédures existent tant pour le droit de visite, l'aide juridictionnelle, l'accès au dossier, l'autorité parentale. Elles ne sont pas connues ou bien on s'en affranchit pour des tas de raisons. Or respecter le droit, c'est respecter la dignité des personnes et proposer d'autres pratiques.

Un ouvrage ambitieux

À la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), Dominique Ducroc-Accaoui est en charge des politiques liées à l'accueil de la petite enfance. A titre personnel, elle apporte son point de vue sur le livre de Marie-Cécile Renoux.

« L'auteur inscrit la protection de l'enfance dans une dimension plus large et du même coup plus juste, celle de la protection sociale de la famille. Elle met en évidence la nécessité, pour les 'acteurs' du social que nous sommes, de situer l'enfant dans sa cellule familiale et de faire des parents les premiers partenaires sans lesquels aucune mesure de protection ne peut réussir ». ■